

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée spéciale des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 13 juillet 2017 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie
Marcel Busque, vice-président et représentant de Notre-Dame-des-Pins
Christian Bégin, représentant de Saint-Gédéon de Beauce
Pascal Lessard, représentant de Saint-Philibert
Germain Paquet, représentant de Saint-Évariste de Forsyth
Gilles Pedneault, représentant de Saint-Côme-Linière
St-Georges Cloutier, représentant de Saint-Zacharie
Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset
Jean-Pierre Fortier, représentant de Ville Saint-Georges
Donald Tanguay, représentant de Saint-Prosper
Elzéar Dupuis, représentant de Saint-René

Formant quorum sous la présidence de Madame Christine Caron, présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION NO: 4975-17

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Pedneault
APPUYÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4976-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT #54-17

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le Règlement #54-17 de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-sud décrétant des travaux estimés à 5 350 448.83\$ afin de préparer quatre (4) nouvelles cellules destinées à l'enfouissement des matières résiduelles ainsi que des travaux de recouvrement final de cellules complétées dans la zone « H » du lieu d'enfouissement de la Régie et pour ce faire, autoriser un emprunt n'excédant pas 5 340 448.83\$ remboursable sur une période maximale de 10 ans afin d'en acquitter les coûts soit et est adopté;

QUE le Règlement #54-17 fasse partie intégrante de la présente résolution tout comme s'il y était au long reproduit.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4977-17

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES TETRA TECH QI INC

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Philippe Laliberté, Ing., M. Sc. chez Tetra Tech QI Inc. a soumis des nouveaux plans concernant l'alimentation en électricité pour les nouvelles cellules;

CONSIDÉRANT que Messieurs Patrick Marcoux, contremaître à la Régie, Pierre Paquet, technicien en génie civil à la Régie et Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie recommandent ces nouveaux plans;

CONSIDÉRANT que des honoraires supplémentaires au montant de 8 340.00\$ sont soumis par la firme Tetra Tech QI Inc. pour la réalisation de ces activités;

CONSIDÉRANT que l'offre a été évaluée à l'interne par Messieurs Patrick Marcoux, contremaître, Pierre Paquet, technicien en génie civil et Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier et qu'ils sont unanimes à recommander au conseil d'administration de la Régie cette offre;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marcel Busque
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE les frais inhérents soient payables par le surplus accumulé de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4978-17

ACHAT DE CONTENEURS 8 VERGES

CONSIDÉRANT que c'est la Régie qui fournit aux différentes entreprises et commerces établis sur le territoire les conteneurs servant à la récupération des matières recyclables;

CONSIDÉRANT que la Régie n'avait plus de conteneurs d'une capacité de huit (8) verges cubes en inventaire et qu'elle avait des demandes pour de tel conteneur;

CONSIDÉRANT qu'un prix unitaire a été demandé le 22 juin 2017 à Quatrex Environnement Inc., fournisseur habituel des conteneurs à la Régie;

CONSIDÉRANT que le prix proposé a été de 1 580.00\$ plus taxes l'unité, livraison incluse;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christian Bégin
APPUYÉ par Monsieur Donald Tanguay
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise son directeur général et secrétaire-trésorier à commander chez Quatrex Environnement Inc. de Ville de Laval, neuf (9) conteneurs d'une capacité de huit (8) verges cubes;

QUE le tout soit payable par le budget d'opération 2017 de la Régie;

QUE s'il advenait qu'il manque d'argent dans un poste budgétaire, que ce soit l'autre poste budgétaire qui comble ce déficit.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4979-17

CERTIFICAT CADEAU À MONSIEUR ROGER TURCOTTE

CONSIDÉRANT que Monsieur Roger Turcotte a quitté son poste de directeur général et secrétaire-trésorier pour la retraite en date du 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT que Monsieur Roger Turcotte a été à l'emploi de la Régie durant 36 ans;

CONSIDÉRANT que ce conseil reconnaît la qualité du travail effectué et le professionnalisme de Monsieur Roger Turcotte tout au long de ces 36 ans de service;

CONSIDÉRANT que les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte d'offrir un certificat cadeau à Monsieur Turcotte pour la reconnaissance de ces nombreuses années au sein de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4980-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvan Paré
APPUYÉ par Monsieur Mathieu Poulin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la présente assemblée soit levée à 20h28.

ADOPTÉE

**LA PRÉSIDENTE
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CHRISTINE CARON

ERIC MAHEUX